



Conjuguons nos forces au présent
pour un avenir réussi!

Convention de gestion et de réussite 2016-2017

Établissement et commission scolaire

Nom de l'école : École La Providence, Commission scolaire de l'Énergie

Date : 7 octobre 2016

Table des matières

But 1 : L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans.....	page 3
But 2 : L'amélioration de la maîtrise du français	page 4
But 3 : L'amélioration de la réussite et de la persévérance.....	page 5
But 4 : 4.1 L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire dans les établissements	page 6
But 4 : 4.2 et 4.3 L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire dans les établissements.....	page 7
But 5 : L'amélioration du nombre d'élèves de moins de 20 ans dans les parcours de formation professionnelle	page 8

BUT MINISTÉRIEL 1 : L'augmentation de la diplomation¹ et de la qualification² avant l'âge de 20 ans

Convention de partenariat M.E.L.S. - commission scolaire

Objectifs et cibles	Indicateurs de suivi
<p>1.1 Augmenter de 1,5% par année le taux de diplomation et de qualification des élèves avant l'âge de 20 ans pour atteindre 75 % en juin 2018.</p> <p>1.2 Augmenter de 3% le taux de réussite en mathématique des élèves de 6^e année du primaire soit de 84,9% en juin 2012 à 87,9% en juin 2018.</p> <p>1.3 Augmenter de 3 % le taux de réussite en mathématique des élèves de la 2^e année du 1er cycle au secondaire soit de 78% en juin 2012 à 81 % en juin 2018.</p> <p>1.4 Diminuer de 5% le taux de décrochage au secteur jeune soit de 20,4% en juin 2011 à 15,4% en juin 2016.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Taux de qualification et de diplomation MELS; ➤ Taux de réussite en mathématiques des élèves du primaire et de deuxième année du premier cycle du secondaire en classe ordinaire; ➤ Pourcentage d'élèves qui abandonnent annuellement entre septembre et juin avant l'âge de 20 ans en FGJ (Données CS).

Cibles	Indicateurs de suivi
<p>1.1 Cible de départ à partir des données du Mels ; 2011 : 67,6%</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 2012 : 69% ➤ 2013 : 70,5% ➤ 2014 : 72% ➤ 2015 : 73,5 % ➤ 2016 : 75% <p>1.2 Cible de départ 6^e année du primaire à partir des données CSÉ ; 2012 : 84,9%</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Cohorte 2006-2012 : 84,9% ➤ Cohorte 2007-2013 : 85,5% ➤ Cohorte 2008-2014 : 86,1 % ➤ Cohorte 2009-2015 : 86,7% ➤ Cohorte 2010-2016 : 87,3% ➤ Cohorte 2011-2017 : 87,9% 	<p>1.3 Cible de départ au secondaire à partir des données CSÉ: 2012: 78%</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Cohorte 2006-2012 : 78% ➤ Cohorte 2007 -2013 : 78,6% ➤ Cohorte 2008-2014 : 79,2 % ➤ Cohorte 2009-2015 : 79,7% ➤ Cohorte 2010-2016 : 80,3% ➤ Cohorte 2011-2017 : 81 % <p>1.4 Cible de départ 2010-2011 : 20.4% Taux de sorties sans diplôme ni qualification (décrocheurs annuels), parmi les sortants en FGJ.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 2012 : 19,4% ➤ 2013 : 18,4% ➤ 2014 : 17,4% ➤ 2015 : 16,4% ➤ 2016 : 15,4%

Moyens

- Faire une analyse des résultats en tenant compte de la différence entre les garçons et les filles;
- Suivi individualisé des résultats auprès des établissements Primaire-Secondaire, FGA-FP;
- Offre de formation adaptée aux besoins des membres du personnel des écoles concernant l'aide aux élèves à risque en mathématique;
- Analyse des corrections d'épreuves en mathématique au troisième cycle du primaire et transmission des observations aux directions;
- Dépistage et intervention appropriés dès le préscolaire auprès de la clientèle vulnérable;
- Intégration des différentes actions réalisées au préscolaire et au premier cycle du primaire;
- Les services éducatifs soutiennent les directions dans la mise en place d'un plan de formation continue et de développement pour assurer un enseignement de qualité;
- Tenue d'un registre des avis de départ de chacune des écoles secondaires;
- Faire autoriser les suspensions d'élèves de plus de 10 jours et les liens pédagogiques par les services éducatifs;
- Suivi des lettres adressées au DG dans le cadre de la loi visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence;
- Implantation de l'outil de supervision pédagogique à l'intention des directions d'école dans tous les établissements.

Convention de gestion et de réussite établissement Y - commission scolaire

Objectifs et cibles	Indicateurs de suivi
<p>1.2 D'ici 2017, augmenter le pourcentage d'élèves, en réussite, chez les élèves à risque en raisonnement mathématique au primaire.</p> <p>1.4 Lié au décrochage scolaire.</p>	<p>1.2</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le nombre d'élèves à risque (59% et moins) au bulletin de juin 2016 et de juin 2017. • À chaque bulletin, comptabilisation des élèves à risque (59% et moins) année 2016-2017. • À chaque bulletin, comptabilisation des élèves qui ont 60 et 65 % pour l'année 2016-2017.

Cibles (Objectifs 1.1 et 1.2 et 1.3 et 1.4)
<p>2016-2017 : Novembre, février et juin:</p>

Moyens

- 1.2
 - **Utilisation de la manipulation pour les concepts mathématiques en atelier pour les élèves à risque. Les enseignants utiliseront une période de récupération ou des cliniques pour rencontrer les élèves à risque pour travailler la manipulation des concepts mathématiques.**
- 1.4
 - **Accompagnement des élèves de la maternelle à la 2^e année pour les transition et l'animation de jeux à la récréation.**

BUT MINISTÉRIEL 2 : L'amélioration de la maîtrise de la langue française

Convention de partenariat M.E.L.S. - commission scolaire

Objectifs et cibles	Indicateurs de suivi
<p>2.1 Augmenter de 3% le taux de réussite en français des élèves de 6^e année au primaire soit de 89,5% en juin 2012 à 92,5% en juin 2018.</p> <p>2.2 Augmenter de 3% le taux de réussite en français des élèves en 2^e année du 1er cycle du secondaire soit de 72,3% en juin 2012 à 75,3 % en juin 2018.</p>	<p>➤ Taux de réussite en français des élèves de sixième année au primaire et première année du premier cycle du secondaire en classe ordinaire.</p>

Cibles

2.1 Cible de départ de 6 e année au primaire à partir des données CSÉ : 89,5%

- Cohorte 2006-2012 : 89,5%
- Cohorte 2007-2013 : 90,1 %
- Cohorte 2008-2014 : 90,7 %
- Cohorte 2009-2015 : 91,3 %
- Cohorte 2010-2016 : 91,9 %
- Cohorte 2011-2017 : 92,5 %

2.2 Cible de départ en 2^e secondaire à partir des données CSÉ : 72,3%

- Cohorte 2006-2012 : 72,3%
- Cohorte 2007-2013 : 72,9%
- Cohorte 2008-2014 : 73,5%
- Cohorte 2009-2015 : 74,1%
- Cohorte 2010-2016 : 74,7%
- Cohorte 2011-2017 : 75,3%

Moyens

- Faire une analyse des résultats en tenant compte de la différence entre les garçons et les filles;
- Suivi individualisé des résultats auprès des établissements Primaire-Secondaire, FGA-FP;
- Réviser et actualiser le programme de prévention au préscolaire notamment au niveau de la conscience phonologique et des concepts rattachés au schéma narratif;
- Offre de formation adaptée aux besoins des membres du personnel des écoles concernant l'aide aux élèves à risque en français et suivi par les CP;
- Analyse des corrections d'épreuves en français au troisième cycle du primaire et transmission des observations aux directions.

Convention de gestion et de réussite établissement Y - commission scolaire

Objectifs et cibles	Indicateurs de suivi
<p>2.1</p> <p>D'ici 2017, augmenter le pourcentage d'élèves, en réussite, chez les élèves à risque en français.</p>	<p>2.1</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le nombre d'élèves à risque (59% et moins) au bulletin de juin 2016 et de juin 2017. • À chaque bulletin, comptabilisation des élèves à risque (59% et moins) année 2016-2017. • À chaque bulletin, comptabilisation des élèves qui ont 60 et 65 % pour l'année 2016-2017.

Cibles (Objectifs 2.1 et 2.2)

2015-2016 : **Juin 2016 – Juin 2017 :**

Moyens

- 2.1
- **Utilisation du programme « Les 5 au quotidien » à chaque jour dans un moment déterminé. De plus, nous avons enlevé les devoirs à la maison pour mieux se concentrer sur la lecture.**
 - **Animations et utilisations des stratégies de lecture et d'écriture avec les élèves ayant moins de 65 % (2 fois/semaine).**
 - **Animations et utilisations des stratégies de lecture et d'écriture à la bibliothèque ou en classe avec les élèves ayant moins de 65 % (cliniques de groupe ou individuelles).**
 - **Atelier, Lecture partagée enrichie, lire à deux, etc.**
 - **Le programme des élèves à risque.**
 - **Code de correction commun.**

BUT MINISTÉRIEL 3 : L'amélioration de la persévérance et de la réussite scolaires chez certains groupes cibles, particulièrement les élèves handicapés ou en difficulté d'apprentissage

Convention de partenariat M.E.L.S. - commission scolaire	
Objectifs et cibles	Indicateurs de suivi
<p>3.1 Augmenter de 2,5% la proportion d'élèves en classe ordinaire sur la clientèle totale d'élèves qui font leur entrée au secondaire soit de 78,48% en juin 2013 à 81,98% en septembre 2017.</p> <p>3.2 Augmenter de 5% le taux de qualification au sein du parcours de formation axée sur l'emploi d'ici juin 2018 (FMS).</p> <p>3.3 Augmenter de 2,5% le taux de qualification au sein du parcours de formation axée sur l'emploi d'ici juin 2018 (FPT).</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pourcentage d'élèves inscrits en classe ordinaire par rapport au nombre total d'élèves entrant au secondaire en septembre de chaque année; ➤ Nombre d'élèves inscrits en FPT et en FMS qui ont réussi par rapport au nombre total d'élèves inscrits en FMS et FPT en juin de chaque année.
<p>Cibles</p> <p>3.1 Cible de départ en 2012-2013 : 78,48 %</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 2013-2014 : 78,98% ➤ 2014-2015 : 79,48% ➤ 2015-2016 : 79,98 % ➤ 2016-2017 : 80,48% ➤ 2017-2018 : 81,98% <p>3.2 Cible de départ en juin 2012 : 49,3 %</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Cohorte de juin 2013 : 50,3 % ➤ Cohorte de juin 2014 : 51,3 % ➤ Cohorte de juin 2015 : 52,3 % ➤ Cohorte de juin 2016 : 53,3 % ➤ Cohorte de juin 2017 : 54,3 % 	<p>3.3 Cible en juin 2012 : 15,4 %</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Cohorte 2010-2013 : 15,9% ➤ Cohorte 2011-2014 : 16,4% ➤ Cohorte 2012-2015 : 16,9% ➤ Cohorte 2013-2016 : 17,4 % ➤ Cohorte 2014-2017 : 17,9%
Moyens	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Faire une analyse des résultats en tenant compte de la différence entre les garçons et les filles; ➤ Suivi individualisé des résultats auprès des établissements Primaire-Secondaire, FGA-FP; ➤ Supporter les enseignants dans le développement de l'approche par compétence; ➤ Supporter les directions dans l'application des modèles d'écoles reconnues efficaces (notamment, l'approche Colletterte); ➤ Mettre en place une structure d'arrimage pédagogique entre les enseignants du 3e cycle du primaire et ceux du premier cycle du secondaire (planification des apprentissages, des stratégies d'enseignement, évaluation, etc.); ➤ Réviser la structure organisationnelle pédagogique des parcours de formation et des classes spécialisées (passerelle FMS/ DEP; 1^{er} cycle sur 3 ans, concentration de services, etc.); ➤ Réviser les règles de passage au secondaire; ➤ Mettre en place un accompagnement et une formation continue pour favoriser l'intégration des TIC; ➤ Évaluer la possibilité d'offrir le programme <i>Insertion socio professionnelle</i> en formation générale aux adultes (partenariat avec les organismes oeuvrant dans le domaine de l'employabilité. 	

Convention de gestion et de réussite établissement Y - commission scolaire	
Objectifs et cibles	Indicateurs de suivi
<p>3.1</p> <p>D'ici 2017, maintenir le nombre d'élèves, en réussite, chez les élèves en difficulté d'apprentissage au 2^e et au 3^e cycle du primaire (Élèves DA et HDAA).</p>	<p>3.1</p> <p>Le nombre d'élèves DA et HDAA en réussite en juin 2016 et juin 2017.</p>
<p>Cibles (Objectifs 3.1 et 3.2 et 3.3)</p> <p>Jun 2016</p> <p>Jun 2017</p>	
Moyens	
<p>3.1</p> <p>Ateliers spécifiques pour les élèves DA (math et français), 2 fois par semaine. Les enseignants vont rassembler les élèves DA et travailler des projets intégrateurs pour les aider. Les enseignants utiliseront aussi une période de récupération ou des cliniques pour rencontrer les élèves à risque.</p>	

BUT MINISTÉRIEL 4 : L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire dans les établissements

Convention de partenariat M.E.L.S. - commission scolaire

Plan d'action sur la violence – Amélioration du climat-école et classe

Objectif et cible	Indicateur de suivi
4.1 D'ici juin 2018, toutes les écoles auront moins de 30 facteurs de vulnérabilité sur les 212 énoncés de l'autoportrait des actions réalisées dans chacune des écoles.	4.1 Facteurs de vulnérabilité dans l'autoportrait des actions réalisées de chacune des écoles.

Cible

4.1 Cible de départ :

En septembre 2013, 20% des écoles avaient moins de 30 facteurs de vulnérabilité dans leur autoportrait des actions réalisées.

- 2013-2014 : En juin 2014, 36% des écoles auront moins de 30 facteurs de vulnérabilité dans leur autoportrait des actions réalisées.
- 2014-2015 : En juin 2015, 52 % des écoles auront moins de 30 facteurs de vulnérabilité dans leur autoportrait des actions réalisées.
- 2015-2016 : En juin 2016, 68% des écoles auront moins de 30 facteurs de vulnérabilité dans leur autoportrait des actions réalisées.
- 2016-2017 : En juin 2017, 84% des écoles auront moins de 30 facteurs de vulnérabilité dans leur autoportrait des actions réalisées.
- 2017-2018 : En juin 2018, 100% des écoles auront moins de 30 facteurs de vulnérabilité dans leur autoportrait des actions réalisées.

Moyens

- Offrir de la formation continue pour développer l'expertise des équipes-écoles dans la mise en place des facteurs de protection ayant un impact sur le climat sain et sécuritaire;
- Accompagner les équipes écoles dans l'application du protocole d'intervention en situation de violence élaboré dans le cadre de la loi visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence;
- Soutenir les écoles dans la mise à jour annuelle de l'autoportrait des actions réalisées pour prévenir et traiter la violence;
- S'assurer que les écoles remettent, à la direction générale, le protocole d'intervention en situation d'urgence et les mesures de confinement de chacune des écoles avant le 30 septembre de chaque année.

Convention de gestion et de réussite établissement Y - commission scolaire

Plan d'action sur la violence – Amélioration du climat-école et classe

Objectif et cible	Indicateur de suivi
4.1 D'ici 2017, diminuer le nombre de suspensions relatives à la violence dans les écoles, en misant sur l'augmentation des facteurs de protection.	4.1 <ul style="list-style-type: none"> • Comptabilisation des élèves en suspension dû à la violence (à chaque mois). • Grille synthèse des suspensions des services complémentaires.

Cible (Objectif 4.1)

4.1
Juin 2016, prise des résultats du départ
Juin 2017, 2^e prise des résultats pour comparer

Moyens

- 4.1
- Récréation préventive pour les élèves TC
 - Enseignants accompagnent leurs élèves pour les circulations et les transitions.
 - Ateliers contrer la violence et l'intimidation pour les élèves et les membres du personnel.
 - Clinique classe avec la psychoéducatrice.
 - Parrainage

Convention de partenariat M.E.L.S. - commission scolaire

Virage santé

Objectifs et cibles	Indicateurs de suivi
<p>4.2 D'ici juin 2018, 100 % des écoles auront réalisé leur portrait des actions en promotion et en prévention.</p> <p>4.3 D'ici juin 2018, 100% des écoles primaires organiseront chaque année, un minimum de quatre activités parascolaires à caractère sportif.</p>	<p>4.2 : Pourcentage d'écoles qui auront réalisé leur portrait des actions en promotion et en prévention.</p> <p>4.3 : Pourcentage d'écoles qui offriront un minimum de quatre activités parascolaires par année.</p>

Cibles

4.2 Cible de départ :

2012-2013, trop informel pour être quantifié

- 2013-2014 : En juin 2014, 40 % des écoles auront réalisé leur portrait des actions en promotion et en prévention.
- 2014-2015 : En juin 2015, 60 % des écoles auront réalisé leur portrait des actions en promotion et en prévention.
- 2015-2016 : En juin 2016, 80% des écoles auront réalisé leur portrait des actions en promotion et en prévention.
- 2016-2017 : En juin 2017, 90% des écoles auront réalisé leur portrait des actions en promotion et en prévention.
- 2017-2018 : En juin 2017, 100% des écoles auront réalisé leur portrait des actions en promotion et en prevention.

4.3 Cible de départ :

En 2012-2013, 12 écoles sur 34 (35% des écoles primaires) organiseront un minimum de quatre activités parascolaires à caractère sportif.

- 2013-2014 : En juin 2014, 50% des écoles organiseront un minimum de quatre activités parascolaires à caractère sportif.
- 2014-2015 : En juin 2015, 60% des écoles organiseront un minimum de quatre activités parascolaires à caractère sportif.
- 2015-2016 : En juin 2016, 70% des écoles organiseront un minimum de quatre activités parascolaires à caractère sportif.
- 2016-2017 : En juin 2017, 80% des écoles organiseront un minimum de quatre activités parascolaires à caractère sportif.
- 2017-2018 : En juin 2018, 90% des écoles organiseront un minimum de quatre activités parascolaires à caractère sportif.

Moyens

- Faire connaître les programmes de promotion et de prévention des partenaires et faciliter l'accès aux personnes responsables de l'implantation de cette offre de service;
- Offrir aux écoles une offre de formation adaptée;
- Faciliter les modalités d'organisation lors de la réalisation d'événements à caractère particulier.

Convention de gestion et de réussite établissement Y - commission scolaire

Virage santé

Objectifs et cibles	Indicateurs de suivi
<p>4.3 D'ici 2017, maintenir à 100% le nombre de classes préscolaires qui incorporent les activités psychomotrices à leur horaire.</p> <p>4.4 D'ici 2017, augmenter le taux de participation aux activités intra-murales.</p>	<p>4.3</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le nombre de périodes par mois par classe à raison de 5 fois/semaine. • Décembre-mars-mai 2016-2017. <p>4.4</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le nombre d'inscriptions par session. • Le nombre de participants en 2015-2016 et 2016-2017. • La participation des filles et des gars. • Le nombre d'activités offertes.

Cibles (Objectifs 4.2 et 4.3)

4.3

Prise des résultats :

Juin 2016

Juin 2017

4.4

Prise des résultats :

Juin 2016

Juin 2017

Moyens

4.3

- **Formation en psychomotricité (enseignante préscolaire avec enseignante d'éducation physique et SDG), une fois dans l'année.**
- **Échanges de matériel avec le service de garde en août et possibilité d'une journée de mise à jour.**
- **Échanges avec d'autres enseignantes du préscolaire pour varier les activités (1 jour de libération).**

4.4

- **Sondage auprès des jeunes pour faire la programmation selon leurs intérêts (2 fois par année)**
- **Faire des entrevues aux animateurs et recherche de parents pour animer des ateliers.**
- **Établir un code d'éthique pour les entraîneurs et les animateurs.**

BUT MINISTÉRIEL 5 : L'augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans dans les parcours de formation professionnelle

Convention de partenariat M.E.L.S. - commission scolaire

Objectifs et cibles	Indicateurs de suivi
<p>5.1 Offrir trois activités de promotion en formation professionnelle dans les écoles primaires d'ici juin 2018.</p> <p>5.2 Augmenter de 20 % le nombre d'élèves inscrits en concomitance soit de 58 élèves en 2012 à 69 élèves en juin 2018.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre d'élèves inscrits de moins de 20 ans. ➤ Évolution du nombre d'élèves en continuité. ➤ Nombre d'activités offertes pour les écoles primaires. ➤ Nombre de cohortes de concomitance.
<p>Cibles</p> <p>5.1 Cible de départ : aucune activité 2017-2018 : trois activités</p>	<p>5.2 Cible de départ : 58 en juin 2013</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 2012-2013 : 58 élèves ➤ 2013-2014 : 60 élèves ➤ 2014-2015 : 62 élèves ➤ 2015-2016 : 64 élèves ➤ 2016-2017 : 66 élèves ➤ 2017-2018 : 69 élèves

Moyens

- 5.1 Favoriser la concertation entre les conseillers d'orientation des écoles primaires et des centres;
- 5.1 Activité *Zoom sur les métiers*, travail de recherche sur les métiers professionnels, visite au salon des formations et des professions en Mauricie;
- 5.1 Portes ouvertes dans les Centres de formation professionnelle;
- 5.2 Implantation de cohortes de concomitance à l'école Forestière de La Tuque en collaboration avec l'école secondaire Champagnat et en continuité au Carrefour Formation Mauricie;
- 5.2 Implantation d'activités d'exploration professionnelle à l'école Forestière de La Tuque.

Convention de gestion et de réussite établissement Y - commission scolaire

Objectifs et cibles	Indicateurs de suivi
<p>Cibles (Objectifs 5.1 et 5.2)</p>	

Moyens